

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANÇON
CANTON DE BRIANÇON 1

MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE

**Délibération du Conseil Municipal
N°2019-020
CONVENTION AVEC LA SPL SERVICES
EAU HAUTE DURANCE
FACTURATION EAU**

Séance du : 8 avril 2019

Date de convocation : 27 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf et le huit avril, à vingt heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Pierre SEVREZ.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 10

Nombre de votes : 10

Présents : Jean-Pierre SEVREZ, Alain FAUST, Philippe SIONNET, Jean-Louis FAURE, Sylvie MATHON, Roland JACOB, Régis JOUFFREY, Florence GAILLARD

Pouvoirs de Bruno GARDENT à Régis JOUFFREY et de Jean-Pierre PIC à Philippe SIONNET

Secrétaire de séance élu : Jean-Louis FAURE

Pièce jointe : projet de convention avec la SPL EAU HAUTE DURANCE

La SEERC a dénoncé la convention qu'elle avait avec la commune et la Communauté de Communes du Briançonnais pour la facturation de l'eau à compter du 1^{er} janvier 2019.

La Société Publique Locale (SPL) Eau Services Haute Durance propose une convention de facturation à la commune afin de reprendre cette facturation de l'eau à compter du 1^{er} janvier 2019.

Vu la proposition de convention de sous-traitance de prestations pour la facturation et l'encaissement des abonnés du service de l'eau,

Le conseil municipal :

- accepte la convention de sous-traitance de prestations pour la facturation et l'encaissement des abonnés du service de l'eau proposée par la SPL Eau Services Haute Durance à compter du 1^{er} janvier 2019
- autorise le maire ou un adjoint à signer cette convention

Délibération adoptée : une abstention (Sylvie MATHON) et neuf POUR.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Pierre Sevrez

Date dépôt Préfecture :

Date affichage :